

## **SCA : DES RESTRUCTURATIONS CERTAINES ET UN MIEUX ETRE TRES HYPOTHETIQUE**

Le CTR SCA du 13 décembre dernier a permis que soit présentée aux organisations syndicales la transformation du SCA jusqu'en 2022. Le rapprochement des organismes soutenus s'opèrera donc via une structuration GSBDD socles/ GSBDD abonnés/ Pôles qui remplacera la structuration GSBDD/antennes. Les GS socles, dépositaires de certaines fonctions générales pour plusieurs GS abonnés, concentreront ainsi le soutien général à destination des autres GS. Cette structuration permettra au SCA de remplir son contrat de suppression de postes par concentration de fonctions.

La fonction RHL devrait subir durement les restructurations avec une externalisation prévisible, officiellement « examinée » mais dont on sent bien qu'elle est ardemment souhaitée. La création de « relais RHL » au niveau des PFAF concentrera ainsi les fonctions d'appui technique qui seront supprimées au sein de chaque cercle (comptabilité, achats, politique sanitaire, politique alimentaire).

Des expérimentations verront le jour dès 2018 à Angers, Bordeaux, Cazaux, Cherbourg, Lille, Lyon, Marseille, Rennes, Strasbourg et Toulon. Nous ne pouvons qu'inciter les agents concernés à nous faire remonter toute information et difficulté des dites expérimentations, car assurément, le bilan de l'administration sera positif. Certaines expérimentations sont en effet présentées comme ouvrant droit au PAR. Au-delà du caractère juridiquement curieux du montage, cette proposition démontre une volonté définitive qui cadre mal avec l'affichage officiel d'expérimentation. Le calendrier annoncé avec des AMR au printemps et des mutations prévues fin juin ne trompe pas à cet égard.

A côté de ces restructurations, « la feuille de route 2018-2022 au profit des personnels civils » nous est présentée comme un facteur d'amélioration autant de la place des civils au sein du SCA que de leurs conditions de travail. On remarque ainsi que des objectifs ambitieux comme un vaste plan de requalification sont appréciables mais loin d'être acquis au regard de la doctrine austéritaire. L'accroissement de la place des cadres civils mérite d'être soutenu mais il convient de regarder la mise en œuvre concrète qui en sera faite qualitativement au-delà des statistiques quantitatives.

A contrario, des actions plus discutables du point de vue de l'intérêt des personnels pourraient être mises en place assez facilement. Ainsi en est-il de la « détection de talents » qui bénéficieraient d'un « accompagnement de carrière » spécifique et qui vient heurter de plein fouet l'égalité de traitement des fonctionnaires et le droit à la carrière. De même, le SCA croit qu'une « campagne annuelle » de lettres de félicitations viendra accroître la considération portée aux personnels civils, alors que l'avancement est sans doute une marque plus probante de ce point de vue. La promesse de « rédaction des chartes qualité de vie au travail au sein de chaque établissement du SCA » peine également à convaincre tant la problématique ne peut être différenciée d'un établissement à un autre et qu'un tel découpage fera passer les impératifs managériaux avant les conditions de travail.

Concernant le CIA, le SCA dit n'avoir rectifié qu'à la marge les travaux des Directeurs d'organismes et seulement lorsque les pourcentages n'avaient pas été observés. Il va de soi que les informations contraires qui nous sont remontés nous interpellent. Certaines OS pensent faire procéder leurs agents à des recours. Les remontés des différentes directions font dire au SCA que le mode d'attribution du CIA devrait évoluer pour 2018.

En résumé, L'inquiétude se renforce objectivement sur le SCA tandis que les promesses de mieux, toujours affichées, demeurent incertaines.

**Elus au CTR SCA : Marc Bichouard (GSBDD Mourmelon), Patrick Cabrera (ELOCA Marseille), Gérard Bruel (EDIACA Saint-Etienne), Frédéric MATHIEU (PFAF CO)**